

Le Port, le 21 mars 2022

Installation du Conseil de Développement du TCO

Michel Dijoux est le nouveau président du CODEV du TCO

Vendredi après-midi, des personnalités issues du monde économique, associatif, éducatif, de la formation, de l'insertion et des experts se sont réunies suite à l'invitation de la communauté d'agglomération afin d'installer le Conseil de Développement du TCO. Au programme notamment, l'élection du président de cette instance participative intercommunale.



 Espace presse : www.tco.re/espace-presse

 Contacts presse : Hélène Cheynet 0692 23 59 89 • Gaëlle Arive 0692 33 20 00

 communication@tco.re

Cela faisait une dizaine d'années que le Conseil de Développement du TCO était en sommeil et n'avait pas été sollicité par la communauté d'agglomération de l'Ouest.

Afin d'y remédier, le 18 octobre 2021, les élus communautaires ont validé à l'unanimité la proposition du Président du TCO de relancer l'activité du Conseil de Développement. Cette instance participative s'avère en effet plus que nécessaire à la construction des futurs projets de l'agglomération.

Rassemblant les acteurs économiques, socio-professionnels, culturels, sportifs, mais aussi du monde de l'éducation, de la formation, de l'insertion et de l'environnement, le Conseil de Développement va jouer un rôle majeur aux côtés des élus du TCO, concourant ainsi à l'ambition de revitaliser la démocratie locale.

L'objectif de la participation citoyenne est avant tout d'améliorer la qualité des décisions publiques au service de l'intérêt général.

Intervention de M. Dominique Valck, président du Conseil de développement du Grand Nancy et vice-président de la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD)



« Il faut prendre le temps de la réussite »

Après la présentation du TCO, de ses compétences et grands projets, par le président Emmanuel Séraphin et Caroline Marty, Chargée de mission du CODEV du TCO, M. Dominique Valck, président du Codev du Grand-Nancy et vice-président de la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD), est intervenu pour expliquer le rôle et les missions de cette instance et faire part de son expérience.

Il a notamment insisté sur l'importance de ne pas se focaliser sur des projets trop techniques, mais plutôt d'aller sur des terrains plus sociétaux pour aboutir à des stratégies. L'objectif principal est de réussir à faire réadhérer les gens au débat territorial. « Si on n'est pas capable de mesurer les impacts sur le quotidien des gens, ce sera stérile ».

Election du président du conseil de développement

A l'issue du vote à bulletin secret, c'est Michel Dijoux qui a été élu.



Après avoir remercié chaleureusement l'assemblée, le nouveau président du conseil de développement (CODEV) a alors procédé au vote des membres du Bureau du CODEV.



Le bureau est composé du président du Codev, de 2 membres de chaque collège et d'1 personnalité qualifiée désignée par le président du TCO.

- Mme Carole Wilpotte et M. Emmanuel Tamaya (collège du monde économique)

- M. François Cuvelier et M. Gilles Cailleau (collège du monde associatif)
- Mme Françoise Wong Pin et M. Thierry Grimaud (collège du domaine de l'éducation, de l'insertion et de la formation)
- M. Gilles Ham-ChouChong et Mme Karine Pothin (collège d'experts)
- M. Michel Séraphine (personnalité qualifiée)



Quelques membres du Bureau (de g. à d.) : Gilles Ham-ChouChong, Carole Wilpotte, Thierry Grimaud, Michel Dijoux, Emmanuel Tamaya, Gilles Cailleau, Françoise Wong Pin, François Cuvelier



M. Abdéli Goulamaly, ancien président du conseil de développement du TCO, a été nommé président d'honneur de ce nouveau Codev.